

Les services, facteurs de cohésion du Pays

Éléments de contexte

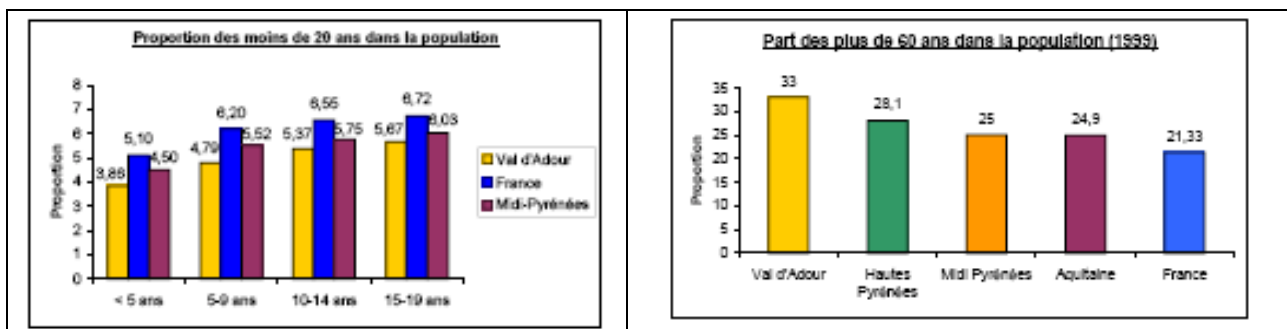
Les habitants des territoires ruraux pâtissent d'une inégalité d'accès aux principaux services. Or ces services contribuent directement à la qualité de vie et du cadre de vie ainsi qu'à l'attractivité du territoire.

Au delà de l'inégalité entre les territoires, c'est également le problème de l'égalité entre les populations, les générations et les genres qui se pose. La question de l'accessibilité aux services se pose donc de deux façons dans le Pays du Val d'Adour :

- Comment assurer aux populations rurales une offre et une qualité de service adaptée aux nouveaux besoins et aux contraintes du territoire?
- Comment, au sein même du territoire, garantir l'accès de tous les services à toutes les populations ?

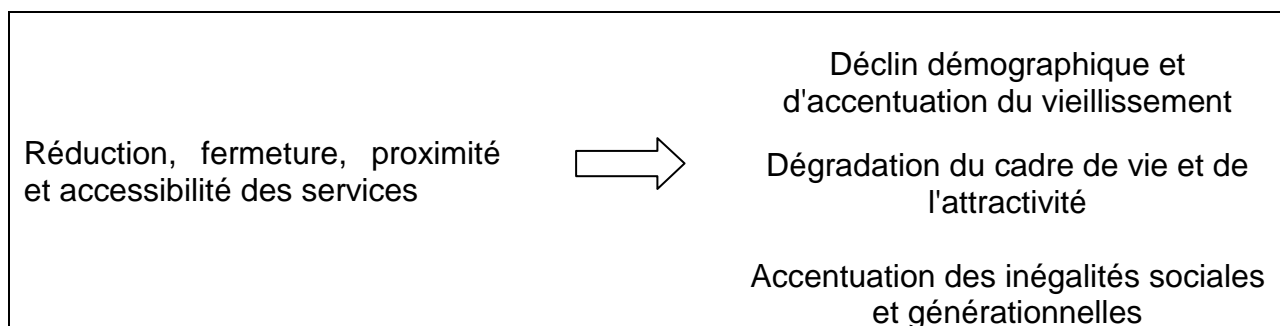
La thématique des services est d'autant plus importante pour le développement du Val d'Adour qu'elle s'inscrit dans un mouvement démographique plus large, qui touche toutes les campagnes, et notamment celles du Sud de la France. Les populations rurales sont plus vieillissantes que les populations urbaines. En conséquence, les territoires sont confrontés à l'émergence de nouveaux besoins, dus à l'allongement de la vie. Des politiques nouvelles doivent être menées pour offrir de nouveaux services (maintien à domicile) comme pour permettre de continuer à profiter des services plus traditionnels (mobilité). Ces services sont donc une opportunité pour créer de l'emploi et de la richesse sur un territoire.

Par ailleurs, de nouvelles populations cherchent à s'installer sur ces territoires ruraux. Ce mouvement démographique positif est un levier de développement. Mais il ne peut être conforté sans la présence de services adaptés aux besoins des nouvelles populations, qu'elles soient actives ou retraitées.



Éléments de problématique

Enjeux généraux



Enjeux à l'échelle du Pays du Val d'Adour

- **Comment consolider l'égalité dans l'accès aux services?**
 - Une présence menacée des administrations d'Etat dans les chefs-lieux de canton ;
 - Un enjeu de proximité pour les écoles ;
 - Des services de l'emploi difficilement accessibles aux publics les plus fragiles ;
 - Des points multiservices qui confortent les bourgs centres dans leur fonction de proximité et d'accessibilité ;
 - Le confortement de l'existant et des réponses à de nouveaux besoins grâce à l'action collective et la concertation entre les administrations et les acteurs du territoire : l'expérimentation avec la Poste a conduit à la réorganisation du réseau postal du pays suivant les besoins de la population et les contraintes de la Poste. L'offre de services a été étendue (services postaux, bancaires et services à la personne).
 - Des marges nord et ouest mal couvertes par les opérateurs mobiles ;
 - Des accès haut débit limités essentiellement aux pôles urbains ;
 - Un accès inégal aux services dématérialisés ;
 - Un accompagnement à l'utilisation de ces nouveaux moyens encore insuffisant ;
- **Comment accueillir les enfants et les sensibiliser aux enjeux du développement durable ?**
 - Des centres de loisirs dans chaque canton et une mise en réseau à conforter ;
 - Un déficit d'animation et de loisirs pour les adolescents ;
 - Un maillage à finaliser crèches itinérante et Réseau d'Assistante Maternelle (RAM) ;
 - Des infrastructures prenant jusque-là peu en compte les questions environnementales et énergétiques ;
 - La coopération un réel intérêt pour les jeunes.
- **Comment consolider et élargir l'offre médicale et sociale, notamment à destination des personnes âgées et/ou handicapées ?**
 - En 1999, un service de portage de repas quasiment absent dans les cantons d'Aignan, Marciac et Miélan ;

Ateliers thématiques

Réussir ensemble
l'Agenda 21 du Val d'Adour



- Des services d'aides ménagères à domicile présents sur tout le territoire ;
- Les Centres locaux d'information et de coordination (CLIC) existants ont été soutenus et étendus. Deux centres intercommunaux d'action sociale ont été modernisés. Un centre d'accueil temporaire a été créé ;
- Des risques de **dévitilisation médicale** ;
- L'insuffisance de solutions d'accueil diversifiées comme l'accueil temporaire ou l'accueil de jour.

Les réalisations, les acquis, les pistes d'améliorations : investissement du Pays du Val d'Adour 2000-2006

Données au 31/12/2006.

<i>Services au public</i>	<i>Nombre de projets :</i>	15
	<i>Montant global :</i>	2.280.000 €
	<i>Actions remarquables</i>	Expérimentation avec la Poste, centres multiservices, Maison des services du Montanerès, Pôle des services de Villecomtal, ...
<i>TIC</i>	<i>Nombre de projets</i>	10
	<i>Montant global</i>	210.000 €
	<i>Actions remarquables :</i>	5 cyberkiosques et cyberbases,
<i>Enfance jeunesse</i>	<i>Nombre de projets</i>	46
	<i>Montant global</i>	2.080.000 €
	<i>Actions remarquables</i>	Accompagnement PEL, actions intergénérationnelles, ARTe, Defi, Raid, création d'un CLAC...
<i>Personnes âgées</i>	<i>Nombre de projets</i>	11
	<i>Montant global</i>	2.176.000 €
	<i>Actions remarquables</i>	Mise en réseau et extension des CLIC, actions intergénérationnelles, accueil temporaire

Les outils mobilisables

Fonds régionaux

- Règlement d'orientation Aquitaine
- Règlement d'orientation Midi-Pyrénées ;

Fonds européens

- FEADER

Fonds départementaux

Fonds Etat

Fonds d'organismes publics et parapublics.

Pays du Val d'Adour

ZI du Marmajou – 65700 Maubourguet

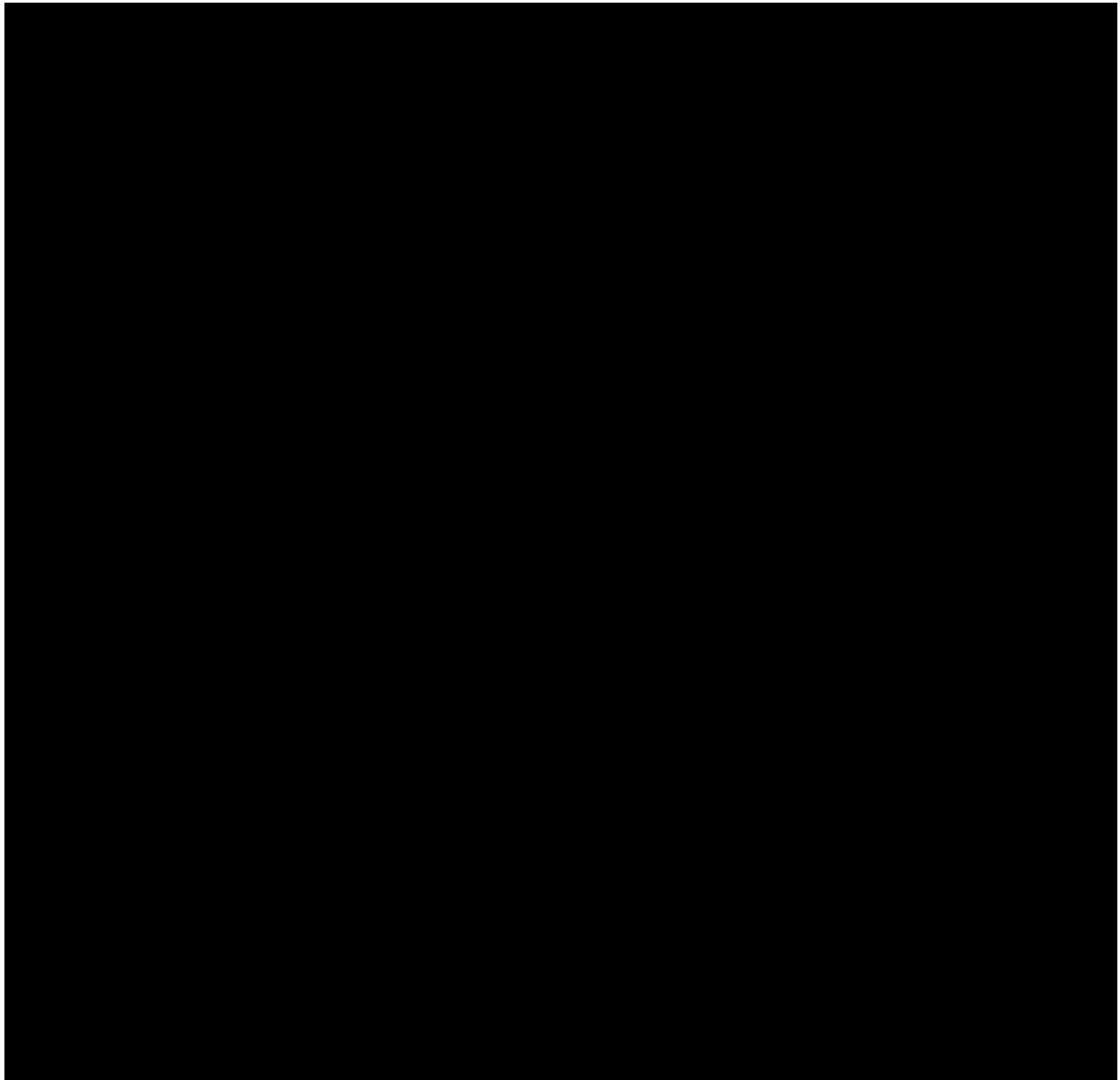
Tel 05 62 96 44 88 – www.val-adour.com

Ateliers thématiques

Réussir ensemble
l'Agenda 21 du Val d'Adour



Pistes d'actions e critères



Ateliers thématiques

Réussir ensemble
l'Agenda 21 du Val d'Adour



Critères de choix des actions :	
<i>Types d'actions</i>	<i>Critères :</i>
<i>Etudes</i>	
<i>Travaux</i>	
<i>Animations :</i>	